Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 50 (1958)

Heft: 11

Artikel: La grève générale de novembre 1918 : un mémorial posthume de Paul Perrin, ancien secrétaire général adjoint de la S.E.V.

Autor: Frey, Constant

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385075

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La grève générale de novembre 1918

Un mémorial posthume
de *Paul Perrin,* ancien secrétaire général adjoint de la S. E. V.

A l'occasion du quarantième anniversaire de la grève générale de 1918, nous avons le privilège de publier un article de Constant Frey, tiré d'un plan de conférence fort complet laissé par son prédécesseur au *Cheminot,* Paul Perrin. Avec la conscience qui le caractérisait, l'auteur revit plusieurs fois et compléta ces notes à la lumière des publications de l'époque, des sténogrammes des Chambres fédérales et des considérants du tribunal appelé à juger les « meneurs ». Nos lecteurs auront ainsi une image ressemblante d'une des périodes les plus tourmentées de l'histoire du mouvement ouvrier. Ils retrouveront de surcroît le style dynamique et direct, la verve colorée et l'éloquence persuasive d'un militant inoubliable. *La rédaction.*

C'était une bien grande imprudence de ma part que de m'être engagé, auprès du Groupe socialiste romand de Berne tout d'abord, puis de quelques centres d'éducation ouvrière, à venir leur parler de la période mouvementée qui aboutit à la grève générale de novembre 1918. Mes souvenirs personnels, en effet, n'auraient jamais suffi à brosser un tableau complet de ces événements; car je n'étais secrétaire permanent des cheminots que depuis le mois de février de la même année, et je n'ai assisté qu'à une seule séance du fameux comité d'action d'Olten, en remplacement d'Emile Düby (le père de l'actuel secrétaire général de la S. E. V.).

En recherchant et en potassant la volumineuse documentation nécessaire à cette étude, je me suis plus d'une fois demandé s'il était bien indiqué de revenir par la plume ou par la parole à des faits vieux de quarante ans et qui ont soulevé dans le pays des polémiques extrêmement violentes, et laissé des rancunes et des ressentiments profonds dans tous les milieux, classe ouvrière y comprise. Si je n'y ai pas renoncé, c'est qu'en définitive la grande grève de 1918 fait partie de notre histoire économique, politique et sociale au même titre que d'autres soulèvements qui furent condamnés sur le moment pour être célébrés plus tard; tel est le cas, par exemple, de la révolte des paysans de Berne et Lucerne, dont les chefs Leuenberger et Schybi furent torturés, puis exécutés en 1653; mais on a frappé des écus à leur effigie trois siècles plus tard, en 1953!

Du reste, le silence n'est pas complet non plus de l'autre côté de la barricade. De temps en temps, quelque grand quotidien revient sur les événements de 1918, le plus souvent en reprenant la légende d'une tentative de révolution violente, suscitée et financée par les « bolchévikis » (comme on disait alors), ou en se servant des écrits incendiaires que Robert Grimm ou d'autres socialistes de l'époque

romantique publièrent dans leur prime jeunesse. Il est probable que le quarantième anniversaire de la grève générale suscitera de nouveaux commentaires qui seront autant de travestissements de l'histoire. Mais une chose reste certaine, c'est qu'un vieux militant syndicaliste peut parler de cette grève la conscience parfaitement en repos, les responsables de cette explosion de colère de la classe ouvrière n'étant pas à rechercher dans nos rangs.

Causes lointaines et causes immédiates

La grève générale fut proclamée le 11 novembre, jour de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale. Elle avait des causes profondes et lointaines, mais ce sont des causes immédiates qui la firent éclater. Chacun sait combien les travailleurs suisses sont patients. Ils l'ont prouvé une fois de plus pendant la dernière guerre. La classe ouvrière est aussi foncièrement démocrate. Elle a compris que l'on ne peut rien faire de durable et d'important sans la majorité du peuple entier, c'est-à-dire au moyen de revisions de la Constitution, de nouvelles lois soumises au référendum, ou encore au moyen des contrats collectifs qui impliquent naturellement l'assentiment des patrons et de leurs associations.

Cette patience avait été mise à une épreuve bien plus forte pendant la première guerre mondiale, de 1914 à 1918, que pendant la seconde. Au début de ce XXe siècle, la situation de la classe ouvrière était encore franchement mauvaise. La durée du travail était en 1914 de 10 à 11 heures en moyenne dans les fabriques et les grandes entreprises de transport, plus longue encore dans les entreprises dont les conditions de travail n'étaient soumises à aucune loi fédérale. Il n'était pas question de vacances payées. Les conventions tarifaires étaient une rareté, aussi le niveau des salaires était-il très bas. Il n'existait pas d'assurance-chômage, l'assurance-maladie était à peine subventionnée par les pouvoirs publics et les assurances sociales n'étaient qu'une vision d'avenir, un avenir que l'on considérait encore comme très éloigné.

La classe ouvrière n'avait pas encore compris la valeur de l'organisation syndicale. En 1914, l'Union syndicale suisse ne comptait que 80 000 membres. Cependant, les grèves étaient assez fréquentes et parfois de longue durée. Elles ne se terminaient pas toujours sans incidents graves. Elles ne réussissaient pas toutes non plus, par manque de solidarité et de cran chez les ouvriers, mais aussi en raison de la pression des autorités qui se mettaient régulièrement du côté des patrons. Quand les grèves prenaient de l'extension, on levait non seulement la gendarmerie, mais aussi la troupe, soi-disant pour maintenir l'ordre, en réalité pour faire peur aux ouvriers et jeter la crainte dans leurs familles.

Vint la guerre de 1914. Là aussi, l'on peut faire des comparaisons avec une époque plus récente. Le ravitaillement du pays n'était nullement assuré comme il le fut en 1939, grâce à une loi fédérale votée en 1937. La Suisse n'avait que pour quinze jours de pain, et le reste était à l'avenant. Les importations cessèrent presque immédiatement. Aussi, le prix du blé étranger augmenta de 73% en une seule année. On n'instaura ni contrôle des prix ni contrôle des loyers. L'indice des prix à la consommation augmenta de ce fait beaucoup plus rapidement et beaucoup plus fortement que pendant la seconde guerre mondiale. Il était déjà à 132 points en 1916, pour atteindre 169 en 1917 et 220 en 1918. La spéculation florissait et les mercantis s'enrichissaient. Les produits agricoles surtout étaient montés en flèche, car les paysans furent bien tenus de cultiver davantage, mais de loin pas dans la mesure prévue vingt-cinq ans plus tard par le Plan Wahlen.

Notoirement insuffisant — le pays manqua souvent de pommes de terre et de charbon — le ravitaillement était à peine organisé et laissé presque entièrement entre les mains des gros importateurs, sauf en ce qui concernait le blé.

La pénurie de logements se fit aussi cruellement sentir. Dans les régions industrielles et en général dans les villes, on construisit bien des baraquements au lieu de maisons locatives, on logea de nombreuses familles dans les écoles, mais cela ne suffisait pas.

Un chômage important avait sévi au début de la guerre, jusqu'au moment où l'on se mit à fabriquer des munitions dans l'horlogerie et dans la métallurgie. Pendant longtemps, bien des entreprises industrielles et artisanales réduisirent la durée du travail, avec perte de salaire pour l'ouvrier, évidemment. Et un peu partout l'on se mit à baisser les salaires, dans une mesure allant de 25 à 50%. Après trois ans de guerre, la perte sur les salaires réels variait encore presque partout entre 20 et 30%.

Il n'existait naturellement pas non plus de caisses de compensation pour perte de gain ou de salaire. Les familles des mobilisés devaient littéralement mendier de maigres subsides, des secours ou des bons de pain ou de lait, dont la distribution donnait prétexte aux autorités communales pour fourrer leur nez dans la marmite des ménages d'ouvriers. Dans les petites localités où tout se sait, on se montrait du doigt les bénéficiaires de l'assistance aux mobilisés.

Mais la guerre ne frappait pas tout le monde. Dans l'agriculture, les gros paysans surtout firent de bonnes affaires. S'ils n'en profitèrent pas longtemps, c'est parce que les prix des terrains subirent bientôt une hausse fantastique. Et tandis que la sous-alimentation la faim même, s'étendait à d'autres milieux que la classe ouvrière proprement dite, c'est-à-dire aux employés et aux fonctionnaires, certaines industries réalisaient des bénéfices considérables et versaient des dividendes allant jusqu'à 15 et 25%.

Vers le milieu de la guerre, on institua dans les villes des « cartes bleues » donnant droit à l'achat de denrées alimentaires à prix réduits. Les salariés en ressentaient de l'humiliation et bien des ménagères attendaient que les magasins soient vides d'acheteurs pour que l'on ne vît pas leur carte bleue. A Berne, le nombre de bénéficiaires de cette carte atteignit bientôt 27 000, ce qui représentait alors plus du quart de la population. En 1917, les personnes assistées étaient près de 83 000 dans le canton de Zurich; au chef-lieu, plus de 4000 enfants recevaient le déjeuner gratuitement à l'école, leurs parents pouvant être considérés comme indigents. En juin 1918, pour l'ensemble de la Suisse, les assistés étaient au nombre de 692 000.

Pendant ce temps, ceux qui gagnaient facilement de l'argent ne se refusaient rien. Les contrastes sociaux entre riches et pauvres en devenaient plus révoltants. D'un côté, un luxe effréné, des banquets et des ripailles; de l'autre, la misère et la faim.

C'est aussi que le rationnement se fit attendre longtemps. Les principales denrées alimentaires ne furent rationnées qu'à partir de la troisième ou même de la quatrième année de guerre. La carte de pain parut en octobre 1917, celle de graisse le 1er mars 1918, celle de fromage le 1er juin 1918. Le lait ne fut rationné par la Confédération qu'en automne 1918; les cantons l'avaient précédée dans cette voie en juillet, mais les fuites étaient nombreuses.

L'accaparement et la spéculation avaient donc eu trois ou quatre ans pour s'épanouir. Il y eut des incidents sur les marchés des grandes villes, non seulement à cause des prix surfaits, mais aussi parce que certaines gens, nouveaux riches et intermédiaires, raflaient tout ce qu'ils pouvaient. Aussi, le mécontentement était grand parmi les travailleurs et la tension s'accentuait dans tout le pays.

Pourtant, les avertissements à l'adresse des autorités n'avaient pas manqué de la part des organnisations ouvrières, soit dans la presse, soit par de grandes assemblées et manifestations dans la rue, soit encore par les interventions des représentants ouvriers dans les grands conseils et au Conseil national, enfin au moyen des requêtes et démarches toujours plus pressantes de l'Union syndicale et du Parti socialiste suisse.

Mais les autorités faisaient la sourde oreille. L'aveuglement de la grande bourgeoisie était complet. On prenait même des mesures aggravant encore la situation des salariés et des consommateurs. Vis-à-vis du personnel fédéral, on ne respectait même pas la loi sur les traitements de 1912; on supprima d'un trait de plume les augmentations triennales de 1915 et interdit toute promotion dans les postes devenus vacants pour cause de décès ou de mise à la retraite du titulaire. Plus encore, les administrations fédérales licencièrent des milliers d'employés auxiliaires; aux C. F. F., les apprentis de toutes les catégories furent jetés sur le pavé, malgré les sacrifices

consentis par leurs parents pour leur donner une formation professionnelle. Par la suite, les allocations de vie chère consenties au personnel de la fonction publique furent si minimes et toujours si tardives que l'on pouvait parler d'une véritable prolétarisation. Ce n'est qu'en 1918, peu avant la grève et la fin de la guerre, que la situation s'améliora enfin pour le personnel de la Confédération.

Il convenait de rappeler ces choses afin de faire comprendre pourquoi la plus grande partie des cheminots et bon nombre de postiers firent aussi grève en novembre 1918, par solidarité avec la classe ouvrière, mais aussi pour des raisons plus immédiates que nous allons bientôt aborder. Dans les cent compagnies de chemins de fer privés, les salaires avaient été réduits de 25 à 50% au début de la guerre. La misère de ces collègues était si grande que les cheminots des C. F. F., malgré leurs propres difficultés, firent une collecte qui rapporta 115 000 fr. que l'on distribua aux plus malheureux.

A partir de 1917, la classe ouvrière commençait cependant à se ressaisir. De 80 000 en 1914 — avec une chute à 60 000 en 1915 — l'effectif des membres de l'Union syndicale suisse était monté à 160 000 au début de 1918. Sur le terrain politique, auquel la bourgeoisie était alors beaucoup plus sensible, les progrès étaient aussi considérables. En 1917, dans le canton de Soleure, le Parti socialiste gagnait d'un seul coup 14 sièges au Grand Conseil. Dans le canton de Zurich, la représentation ouvrière passait de 43 à 82 sièges. La même année, les socialistes bernois obtinrent la majorité dans la Ville fédérale et 50 000 voix de plus aux élections nationales, pour l'ensemble du canton.

Cela aurait aussi dû être un avertissement pour les classes dirigeantes. Mais elles étaient trop occupées à gagner de l'argent. Les émeutes de Zurich, en 1917, qui firent 4 morts et 28 blessés parmi la foule des manifestants, ne réussirent pas non plus à les réveiller.

Si elles l'avaient bien voulu, les autorités auraient pu alléger la situation des classes modestes de la population. Il eût suffi pour cela d'un minimum d'organisation et de bonne volonté. Car la situation de la Suisse était moins délicate entre 1914 et 1918 que de 1939 à 1945. Les Allemands avaient été arrêtés sur la Marne, en septembre 1914, et à Verdun, en 1916. La France ne fut donc jamais entièrement occupée. D'abord indécise, l'Italie s'était mise du côté des Alliés en 1915. La Méditerranée était donc libre. Sa porte resta toujours grande ouverte par Genève, où passait la majeure partie de notre ravitaillement. Les C. F. F. organisaient des trains entiers avec leur propre matériel roulant et leur personnel pour aller quérir les marchandises dans les ports de Marseille et de Sète.

Nous dépendions de l'Allemagne surtout pour le charbon et les pommes de terre; ces produits ne nous furent vendus qu'en quantités très mesurées et à des prix fous. Mais tout le reste aurait pu être obtenu d'ailleurs, surtout de l'Amérique. Le peuple s'en rendait

compte et l'effervescence populaire grandissait de mois en mois. Mais il semblait que le Conseil fédéral restait sourd aux revendications de la classe ouvrière, qu'il cherchait au contraire à la brimer davantage.

Vers la fin de 1917, le Conseil fédéral présenta un projet de service civil, après avoir consulté toutes les associations économiques sauf l'Union syndicale. Ce décret aurait permis aux autorités de mobiliser toutes les personnes valides, hommes, femmes et adolescents, de 14 à 60 ans, pour augmenter la production industrielle et agricole. Mais il n'était pas question de payer les frais de déplacement, ni d'accorder les salaires usuels, ni même d'assurer les travailleurs forcés contre la maladie et les accidents.

L'agitation populaire trouva dans ce projet un aliment nouveau. Des menaces de grève furent proférées dans de grandes assemblées de protestation. Mais le gouvernement ne voulait pas céder. Il prit au contraire une mesure qui, dans ces circonstances — devait être considérée par la classe ouvrière comme une véritable provocation: il leva des troupes, toute une brigade d'infanterie, deux escadrons de guides et d'autres contingents, en tout 6000 hommes, pour le 6 février 1918. Rien de plus simple, en effet, pour un gouvernement muni des pleins pouvoirs que de faire appel à l'armée pour se sortir d'embarras!

C'est dans cette atmosphère qu'une grande conférence de représentants de l'Union syndicale suisse et du Parti socialiste se réunit à Olten pour examiner la situation et pour protester contre une mobilisation dirigée contre les revendications ouvrières. On y vota une résolution appelant les travailleurs à la vigilance et leur demandant de se tenir prêts à répondre à un ordre de grève générale. C'est la première fois qu'on en parlait sérieusement. Cette conférence nomma une commission chargée de suivre les événements. Complétée ensuite par des délégués des diverses associations de cheminots, cette commission entra dans l'histoire sous le nom de

Comité d'action d'Olten,

bientôt baptisé du vocable de « Soviet d'Olten » par la presse réactionnaire du pays. Ce comité était présidé par Robert Grimm. On y trouvait les deux secrétaires de l'Union syndicale, Karl Dürr et Charles Schürch, les représentants des cheminots Düby, Huggler et Woker, Conrad Ilg de la F. O. M. H., le Bâlois Schneider et le Neuchâtelois Paul Graber. Ce comité d'action élabora un programme strictement économique en quinze points qui fut soumis au Conseil fédéral au nom des organisations ouvrières. Le gouvernement prit l'engagement de l'examiner. Mais au lieu d'alléger les charges des petites gens, il décidait, peu de temps après — par 4 voix contre 3 — d'augmenter le prix du lait de 8 ct., le portant ainsi de 32 à 40 ct.

le litre, et de mettre cette hausse sur le dos des consommateurs, déjà écrasés par le renchérissement.

L'indignation fut telle dans le pays que le Conseil fédéral finit par céder et par mettre les 8 ct. à la charge des cantons. Mais ceux-ci « renasquant » devant cette grosse dépense, les consommateurs durent reprendre la lutte presque dans tous les cantons.

Pour augmenter son influence sur les autorités et sur l'opinion publique, pour démontrer aussi qu'il représentait bien la classe ouvrière du pays, le Comité d'Olten convoqua à Bâle, en juillet 1918, un grand congrès ouvrier — le premier de cette composition — comprenant des délégués des fédérations affiliées à l'U. S. S. et des représentants du P. S. S. Après avoir examiné l'ensemble de la situation, ce congrès établit à son tour un programme de revendications, les unes économiques et sociales, d'autres de nature politique, comme l'adoption de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil national. La résolution votée à Bâle confirmait qu'une grève générale pourrait être déclenchée si la situation des travailleurs ne s'améliorait pas rapidement.

Quelques semaines plus tard, donc en août 1918, le Comité d'action constatait dans l'une de ses séances qu'une bonne partie des onze points du congrès de juillet avait été acceptée pour étude par le Conseil fédéral et que le personnel fédéral avait notamment obtenu satisfaction pour ce qui était d'un relèvement substantiel des allocations de renchérissement. On ne parlait plus de grève générale. Les mois d'automne furent plutôt calmes. Tous les yeux étaient tournés vers la France, où les armées américaines, toutes neuves, commençaient à pilonner et à talonner sévèrement les Allemands.

Pas de préméditation

On a prétendu que la grève de novembre fut organisée de longue main. Comme si un tel mouvement de masse pouvait se préparer d'avance! Le 6 novembre encore, le Comité d'action s'était réuni à Olten pour discuter les affaires courantes; mais il n'y fut question ni de grève limitée ni de grève générale. Comment donc se fit-il qu'un arrêt massif du travail se soit quand même produit quelques jours plus tard, le 10 novembre, à Zurich, et le 11 novembre, jour de l'armistice, dans le reste du pays?

Nous venons de voir dans quelles conditions précaires la classe ouvrière suisse vivait avant la première guerre déjà, et comment ces conditions s'étaient aggravées en raison de la carence des autorités. Le mécontentement, le ressentiment et la colère étaient dans tous les cœurs. La coupe était pleine. Il appartenait au Conseil fédéral de la faire déborder, par une mesure qui semble aujourd'hui inconcevable et qui fut la cause immédiate de la grève générale.

C'est surtout dans les grandes villes que la misère était la plus grande. C'est là aussi que les concentrations d'ouvriers sont les plus grandes. Vers la fin de la guerre, l'agitation était tout particulièrement forte à Zurich. Elle fut encore alimentée, en septembre, par une grève du personnel des banques, quelque 2000 employés auxquels les banquiers refusaient toute augmentation des salaires. Après de longs pourparlers infructueux, ce personnel se mit en grève. Bien qu'il ne fît pas partie de l'Union ouvrière, ce cartel local ordonna une grève de solidarité. Les banquiers durent céder sur toute la ligne. Mais la classe ouvrière s'était échauffée devant leur résistance et il y eut quelques désordres dans la cité de la Limmat: tramways arrêtés par des manifestants, magasins fermés de force, etc.

Nul n'ignore qu'il y a dans toutes les grandes villes des éléments douteux, incontrôlables, qui n'ont rien à voir avec la classe ouvrière organisée, des pêcheurs en eau trouble, des agités et des excités. C'est ainsi qu'à Zurich il existait alors un club de jeunes gens qui suivaient les enseignements de Lénine, parti de cette ville en 1917 pour faire la révolution en Russie. Dans les réunions de ce club, on parlait surtout de révolution violente et l'on préparait des tracts comme si la Suisse était comparable à l'Empire des tzars. Mais les travailleurs zurichois n'accordaient ni crédit ni importance à cette poignée de jeunes extrémistes. Néanmoins, des bruits circulaient en ville selon quoi la révolution éclaterait à la fin de la guerre si des coups d'Etat se produisaient aussi en Allemagne et en Autriche.

Le 31 octobre, soudain pris de panique, le Conseil d'Etat zurichois demanda au Conseil fédéral l'autorisation de lever un régiment zurichois dans la campagne, pour assurer le service d'ordre en ville. Pour justifier sa demande, le gouvernement cantonal invoquait notamment la découverte dans la Limmat d'une vingtaine de bombes mal fabriquées, pas terminées, l'œuvre d'apprentis terroristes. L'enquête révéla plus tard que ces bombes avaient été importées d'Allemagne et qu'elles étaient destinées à l'Italie. L'affaire remontait d'ailleurs à une année.

Le Conseil fédéral refusa tout d'abord de mobiliser de nouvelles troupes sur d'aussi faibles indices d'un complot contre la sûreté de l'Etat. Mais il chargea le général Wille d'une enquête sur place. Le rapport du général porte la date du 4 novembre. Il proposait la mobilisation de quatre brigades de cavalerie, cette arme comprenant moins de citadins contaminés par les idées révolutionnaires!

Et brusquement, sans avoir pris contact avec les organisations ouvrières responsables ni avec les groupes des Chambres fédérales, le Conseil fédéral décida, dans la nuit du 5 au 6 novembre, de lever deux régiments d'infanterie de Thurgovie et de Lucerne, plus deux brigades de cavalerie et les mitrailleurs montés de la landwehr, environ 8000 hommes au total. Sur le moment, personne ne trouva la chose extraordinaire, car on s'attendait à un fort reflux de soldats

autrichiens vers la frontière du Rhin, le front austro-hongrois étant en train de craquer de toutes parts. C'est l'explication qui fut admise par le Comité d'action d'Olten dans sa séance du 6 novembre, et il n'y fut question ni de grève ni même de protestation.

On sut cependant bientôt que ces troupes étaient destinées à Zurich. Ignorant tout d'une agitation spéciale dans cette ville, le Comité d'Olten envoya une délégation auprès du Conseil fédéral pour protester contre cette mobilisation inutile en pleine épidémie de grippe. Afin d'éviter des collisions, il pria le gouvernement fédéral de faire retirer ces troupes, ou tout au moins de les consigner dans les casernes ou dans les environs de la ville. Le Conseil fédéral n'en voulut rien savoir et la stupéfaction fut grande dans tout le pays et dans tous les milieux.

Le 7 novembre, le Comité d'action se réunit à nouveau. Il examina la situation et l'idée fut émise de proposer une grève de protestation dans quelques grandes villes du pays. Plusieurs membres du comité s'opposèrent à cette suggestion et une première votation donna une majorité contre la grève. Mais la discussion rebondit et en fin de séance il fut décidé à une faible majorité de lancer un mot d'ordre pour une grève de vingt-quatre heures — on travaillait encore partout le samedi après-midi — dans 19 localités importantes, le 9 novembre 1918. Cette mise-bas ne devait pas atteindre les employés des transports et des services publics, cheminots, postiers et tramelots. Pour la Suisse romande, la grève était prévue pour Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Genève. Elle n'eut pas lieu dans ces deux dernières villes, les avis étant arrivés trop tard. En revanche, on fit grève à Saint-Imier, localité qui n'était pas sur la liste, ainsi qu'à Thoune et ailleurs encore.

L'ordre de grève fut suivi avec ensemble et discipline et se déroula sans incidents, sauf à Zurich, où la foule arrêta de nouveau les trams à la Paradeplatz, carrefour important. La troupe fit évacuer cette place et les rues avoisinantes; à un moment donné, elle tira même en l'air, mais à blanc, pour impressionner les manifestants.

Ce jour-là, Zurich avait déjà tout à fait l'air d'une ville occupée, ce qui fut une grave erreur psychologique. Les bâtiments officiels, les banques, les ponts et les carrefours étaient gardés militairement, des patrouilles circulaient dans les rues. A plusieurs endroits, on avait même mis des mitrailleuses en position. Des soldats casqués, baïonnettes au canon, occupaient les plates-formes des trams.

Le commandant de place était le colonel Sonderegger, gros industriel d'Hérisau qui passait pour un homme violent et pour un patron payant particulièrement mal ses ouvriers. Promu plus tard chef de l'Etat-major général, ce colonel passa au frontisme dans les années trente pour disparaître ensuite de la circulation.

Sonderegger fit arrêter des postes de grève le 9 novembre et décida d'interdire une manifestation prévue depuis huit jour pour le len-

demain, c'est-à-dire pour le dimanche 10 novembre dans l'après-midi, pour commémorer l'anniversaire de la Révolution russe, dont on attendait alors un effet libérateur pour les travailleurs du monde entier.

A Berne, on ignorait encore le raidissement constaté à Zurich. Le matin de ce 9 novembre, une délégation du personnel fédéral s'était rendue auprès du conseiller fédéral Motta, alors chef du Département des finances, pour parachever une entente qui donnait satisfaction aux fonctionnaires dans le domaine des allocations de renchérissement. Cette délégation dîna ensuite à la Maison du Peuple avec Woker et Düby, président central et secrétaire général de l'une des fédérations de cheminots, tous deux membres du Comité d'action d'Olten. Et je puis affirmer qu'il ne fut pas du tout question de l'éventualité d'une grève générale pour le lundi suivant.

C'est à Zurich que les choses se gâtaient. Les mesures prises par le colonel Sonderegger augmentèrent l'effervescence, et dans leurs assemblées les ouvriers de plusieurs corps de métier avaient décidé de ne pas reprendre le travail le lundi matin.

Mis au courant de ces faits, le Comité d'Olten demanda une entrevue au Conseil fédéral; elle eut lieu le dimanche 10 novembre, à 11 heures du matin. La délégation attira l'attention du gouvernement sur la gravité de la situation à Zurich et le pria d'autoriser la manifestation de l'après-midi. M. Calonder, président de la Confédération, ne voulut pas désavouer le commandant de place. Il voulait cependant encore examiner avec le Conseil fédéral si les troupes ne pouvaient pas être retirées dans les villages voisins. Mais à 15 heures, dans une nouvelle entrevue, M. Calonder faisait savoir à la délégation ouvrière que le Conseil fédéral entendait rompre toute relation avec le comité d'action.

Ce même dimanche, les journaux n'ayant pas paru à cause de la grève de vingt-quatre heures, et la radio n'existant pas encore, la population zurichoise était dans l'ignorance de l'interdiction du colonel Sonderegger; aucun avis n'avait été placardé et les rues conduisant à la Fraumünsterplatz n'étaient pas barrées. Une foule évaluée entre 12 000 et 15 000 personnes se trouva donc réunie sur cette place aux environs de 14 heures. Elle était calme et il n'y avait ni désordre ni cris. C'est alors pourtant que la troupe intervint tout aussi maladroitement qu'à Genève en 1932. Au lieu d'engager toute une compagnie qui aurait facilement refoulé les manifestants, on envoya contre eux de petits groupes de soldats qui débouchaient de plusieurs rues à la fois. La foule n'y prêta d'abord pas grande attention. Elle n'entendit naturellement pas l'ordre de se retirer donné par des officiers circulant à pied et ne disposant d'aucun amplificateur. Aucun avertissement ne fut donné au moyen du tambour ou de la trompette. Comme personne ne bougeait, les officiers donnèrent l'ordre de tirer, de deux rues différentes. Cette

fois-ci, l'on tira à balle; il a été établi que 52 soldats tirèrent en tout plus de 500 balles. Tout autour de la place, les maisons furent criblées de projectiles à la hauteur de la main levée d'un homme de grande taille. Il est presque incroyable qu'il n'y eut ni morts ni blessés dans la foule et aux fenêtres des maisons. En revanche, un soldat nommé Vogel fut blessé mortellement, peut-être par un ricochet — on ne l'a jamais su exactement.

La foule s'est alors écoulée hors de la ville, en direction d'Œrlikon, où elle se massa sur une prairie appelée Milchbuck, dans l'espoir que la manifestation pourrait tout de même avoir lieu. Mais bientôt elle fut chargée de deux côtés à la fois par des escadrons de cavalerie, sabre au clair. Les gens alors rentrèrent chez eux ou affluèrent vers les salles de réunion.

Ces détails un peu fastidieux sont nécessaires pour montrer comment on s'y prenait encore, non pas au siècle dernier, mais il y a seulement quarante ans, pour mater la classe ouvrière en prenant prétexte des écarts de plume ou de langage d'une toute petite minorité d'agités.

Réfugié à la caserne ce dimanche après-midi, le Conseil d'Etat de Zurich comprit enfin qu'on était allé trop loin. Il convoqua le Comité de l'Union ouvrière pour examiner la situation avec lui. (Que n'avait-il commencé par là!) Il offrit de faire de larges concessions, par exemple l'introduction de la proportionnelle pour les prochaines élections cantonales, une représentation du Parti socialiste au Conseil d'Etat, la journée de huit heures pour le personnel cantonal. Il prit aussi l'engagement de prier le Conseil fédéral de faire retirer au moins une partie des troupes du centre de la ville.

C'était malheureusement trop tard. Le soir même, une assemblée des délégués de l'Union ouvrière refusait de traiter avec ces fantoches (ce doit être le terme employé dans la résolution votée) et décidait par 220 voix contre 102 de continuer la grève le lundi et de tâcher de l'étendre à tout le canton.

La gare de Zurich ayant été occupée par la troupe et des mitrailleuses braquées sur les quais, une assemblée de mille cheminots décida, dans la nuit de dimanche à lundi, de suspendre immédiatement le travail. La grève ferroviaire s'étendit, le lendemain, au Chemin de fer du Sud-Est — compagnie privée — et aux lignes C. F. F. des deux rives du lac de Zurich, puis à celles de Baden–Brougg–Olten, de Schaffhouse et jusqu'au lac de Constance.

Siégeant en permanence à Berne, le Comité d'action n'intervint pas seulement au Palais fédéral, mais également auprès des Zurichois, leur conseillant avec insistance de reprendre le travail. Il ne voulait pas de grève générale au moment où tout le pays, et plus particulièrement la Suisse romande, attendait d'une heure à l'autre la nouvelle de l'armistice pour se réjouir de la fin d'une si longue guerre qui avait fait tant de victimes et causé tant de souffrances

dans le monde. A Zurich également, de nombreux chefs syndicalistes et socialistes firent l'impossible pour éviter la grève et ensuite pour la faire cesser rapidement. Mais les ouvriers répondaient qu'avant tout ils ne voulaient plus voir de troupes en ville.

Le Comité d'Olten se vit donc placé devant ce dilemme: Laisser aller les choses, voir la grève s'étendre partout sans direction centrale, sans buts précis; voir la classe ouvrière s'entre-déchirer — car tous les salariés n'étaient pas d'accord avec la grève — et ne plus savoir à quel saint se vouer au bout de quelques jours; ou bien se mettre à la tête du mouvement, présenter des revendications pour que la grève ait un but précis, enfin prendre toutes les mesures pour qu'il n'y ait ni sabotage, ni violences, ni collisions avec la troupe.

Le Comité d'action décida le lundi seulement de proclamer la grève générale à partir du lundi soir 11 novembre, à minuit. Le « Cartel » des cheminots suisses lança de son côté un appel à la solidarité entre travailleurs du rail et ouvriers du secteur privé. Ces mots d'ordre furent répandus par la presse socialiste et par des tracts distribués partout en fin d'après-midi. Les neuf revendications essentielles énumérées par le comité d'action et par celui de l'U. S. S. étaient les suivantes:

1° Renouvellement immédiat du Conseil national d'après la proportionnelle.
2° Droit de vote et éligibilité de la femme.
3° Introduction du devoir de travailler pour tous.
4° Introduction de la semaine de 48 heures dans toutes les entreprises publiques et privées.
5° Organisation d'une armée essentiellement populaire.
6° D'accord avec les producteurs agraires, assurer le ravitaillement.
7° Assurance-vieillesse et invalidité.
8° Monopole de l'Etat pour l'importation et l'exportation.
9° Payement des dettes publiques par les possédants.

(Nous avons respecté la mauvaise traduction française du texte original de cet appel adressé « A la classe ouvrière », « Au peuple laborieux de la Suisse ».)

De son côté, le Conseil fédéral mobilisait toute la cavalerie, cinq divisions d'infanterie et même un peu d'artillerie de campagne. Il lançait aussi des appels au peuple, lui demandant de rester calme et de reprendre le travail; le gouvernement interdisait aux cheminots et aux fonctionnaires de se mettre en grève. Les cheminots étaient mobilisés.

L'ordre de grève fut assez généralement suivi. Seuls quelques trains circulèrent pendant les trois jours de

du mardi au jeudi. Ils étaient conduits par des techniciens et quelques rares briseurs de grève. Aux P. T. T., 1500 hommes abandonnèrent le travail, sur un total de 17 500. Dans le secteur privé, la grève ne fut pas complète non plus. Dans la métallurgie, on comptait, suivant les entreprises, entre 45 et 80% de grévistes.

Pour l'ensemble du pays, il y eut environ 250 000 grévistes sur les quelque 400 000 travailleurs sur lesquels on pensait pouvoir compter. Les jours de grève ne furent pas faciles pour les ouvriers, principalement pour les cheminots, auxquels on en voulait particulièrement. Dans les petites villes où tout le monde se connaît, les commerçants refusaient de vendre du pain, du lait et d'autres denrées alimentaires aux femmes des grévistes. Les hommes allaient en chercher incognito dans les villages avoisinants.

Tous les centres importants étaient occupés militairement et des patrouilles d'infanterie et de cavalerie circulaient dans les rues. A Berne, la cavalerie galoppait même sous les arcades pour les faire évacuer. Cela n'alla pas sans un certain nombre d'incidents et d'accrochages entre les grévistes et la troupe, mais seulement là où les officiers se montrèrent maladroits ou trop zélés. L'incident le plus grave se produisit à Granges (Soleure) le dernier jour de grève. Une soixantaine d'hommes s'y étaient massés sur les voies du chemin de fer, pour empêcher les trains de passer. On a dit qu'ils tentaient d'enlever les rails. En tout cas, la fusillade éclata soudain et trois hommes furent tués sur le coup, ayant été attaqués par derrière, d'un jardin, comme du gibier. S'il n'y eut pas d'autres morts et blessés, on le doit à l'attitude ferme et digne de la classe ouvrière, qui ne se laissa pas provoquer.

La tension augmentait cependant d'un jour à l'autre dans tout le pays. Les Chambres fédérales avaient été convoquées en session extraordinaire dès le mardi matin. De nombreux députés réclamèrent l'arrestation des responsables de la grève et celle de tous les cheminots et fonctionnaires qui ne reprendraient pas immédiatement le travail. Les représentants des cantons montagnards et les députés romands furent particulièrement violents. Les députés socialistes, ceux qui faisaient partie du Comité d'action d'Olten en particulier, tentèrent en vain d'obtenir des concessions; toutes leurs propositions furent balayées à d'écrasantes majorités. Le Parlement approuva toutes les mesures prises par le Conseil fédéral, lui reprochant même d'avoir manqué d'énergie et discuté trop longtemps avec le Comité d'action.

Dans les couloirs du Palais, on disait couramment que la guerre civile était inévitable si la grève ne se terminait pas rapidement. On répandait le bruit que les Alliés victorieux ne toléreraient

pas des troubles graves en Suisse et que leurs troupes étaient prêtes à intervenir en cas de nécessité. Dans la plupart des villes, on organisait des gardes civiques en vue de prendre la place des grévistes dans les professions les plus diverses et dans les transports publics. Les campagnards surtout, civils et militaires, devenaient de plus en plus menaçants.

Sentant qu'il avait l'approbation de la grosse majorité des parlementaires et d'une bonne partie de la population, le Conseil fédéral fit parvenir au Comité d'action, le mercredi 13 novembre au matin, un ultimatum lui enjoignant de déclarer avant 5 heures du soir que la grève était terminée. On apprit de source sûre que le gouvernement était fermement décidé à jeter en prison non seulement les membres du Comité d'Olten, mais tous les comités de grève locaux et à faire incarcérer en plus grand nombre les cheminots qui refusaient de reprendre le travail. Dès l'après-midi, le Comité d'action et d'autres collègues de l'Union syndicale et du groupe socialiste du Conseil national se trouvaient pratiquement internés au siège de l'U. S. S., alors situé au numéro 6 de la Kapellenstrasse. Personne ne pouvait plus en sortir. Tous ceux qui entraient étaient consignés; on a même gardé une dame venue dans la maison pour donner une leçon de piano et qui s'était trompée d'étage! Des dragons patrouillaient en permanence autour de ce bloc de maisons pour empêcher une intervention libératrice des ouvriers bernois.

Ce mercredi, du reste, ne voyant aucune issue à la lutte, la classe ouvrière sembla faiblir dans quelques régions, à cause de la pénurie de denrées alimentaires tout d'abord, mais surtout en raison de l'hostilité croissante de la bourgeoisie et des paysans. Le Comité d'action reçut un certain nombre de rapports confirmant que cette paralysie du pays ne pouvait plus durer longtemps et que des défections allaient se produire, un froid terrible contribuant encore à déprimer les esprits.

Le mieux était de mettre fin à la grève. Au Comité d'action, les représentants des syndicats tenaient avant tout à maintenir la cohésion et la force montante des organisations pour les luttes futures. Dans la nuit du mercredi au jeudi, le Comité d'action décidait donc d'inviter les travailleurs à reprendre le travail le vendredi matin; on voulait par là permettre aux cheminots — auxquels il fallait du temps pour chauffer les machines et remettre les trains en marche sans risques d'accidents — de reprendre le travail en même temps que les autres ouvriers.

La reprise du travail se fit partout normalement. Au Palais fédéral, le président de la Confédération Calonder déclara que le Comité d'action avait dû capituler sans conditions. Officiellement, c'était exact. En fait, certains contacts n'avaient pas cessé entre les deux parties. Au cours de conversations particulières, des membres du Conseil fédéral avaient promis à Conrad Ilg et à Robert Grimm

notamment de mettre en chantier la revision de la loi sur les fabriques et de celle sur la durée du travail dans les transports, et d'élaborer rapidement une loi électorale pour l'application de la R.P.

Dans le peuple, il y eut naturellement des remous considérables, surtout dans les endroits où la grève avait été générale et où l'on croyait à son succès complet et immédiat. Le Comité d'action fut bombardé de protestations et ses membres couverts d'injures pendant des semaines. Un congrès ouvrier réuni à la fin de l'année ramena un peu de calme dans les esprits. Mais pendant tout l'hiver, les secrétaires syndicaux durent parcourir les sections pour expliquer comment la grève générale avait été déclenchée et pourquoi ses résultats se faisaient attendre.

On avait obtenu l'assurance qu'il n'y aurait pas de représailles contre les simples grévistes. Pour les cheminots emprisonnés ou suspendus de leurs fonctions pendant des semaines et même des mois, les sanctions furent levées par la Direction générale des C. F. F., qui passa l'éponge et remboursa les salaires perdus. En revanche, dans les chemins de fer privés, notamment aux Chemins de fer rhétiques, il y eut quelques révocations.

Un grand procès

Les membres du Comité d'action d'Olten, quelques parlementaires socialistes et les secrétaires des cheminots durent comparaître devant le Tribunal militaire de la 3e division, siégeant à Berne du 12 mars au 4 avril, souvent pendant huit ou neuf heures par jour. Il y avait vingt inculpés présents, un seul absent (Fritz Platten, de Zurich, qui fut condamné par contumace à six mois de prison pour mutinerie, revint plus tard pour purger sa peine, puis s'en fut en Russie, où il doit être mort en captivité). Ce délit de mutinerie, c'est-à-dire d'incitation de militaires à la désobéissance, fut le seul retenu contre Robert Grimm et F. Schneider, de Bâle (le dernier survivant du Comité d'Olten), qui furent condamnés à six mois de prison également, et contre Ernest Nobs, le futur conseiller fédéral, qui purgea une peine de quatre semaines.

Tous les autres inculpés furent acquittés, car l'on ne put prouver qu'ils avaient connaissance de l'arrêté interdisant aux cheminots de participer à la grève. Ainsi se termina un grand procès, avant et pendant lequel la presse bourgeoise hurla aux chausses des accusés, affirmant qu'ils avaient voulu fomenter un complot contre la sûreté de l'Etat et déclencher une révolution avec l'appui de la Légation soviétique à Berne et les millions d'une publiciste russe nommée Angélika Balabanof!

On avait surtout rendu les grévistes responsables de l'extension de l'épidémie de grippe et des nombreux cas de décès survenus dans l'armée pendant la mobilisation de novembre. En fait, la « grippe

espagnole » sévissait dans toute l'Europe depuis bien des mois. En Suisse, cette épidémie dont les complications pulmonaires étaient souvent fatales avait fait ressortir la mauvaise organisation des services sanitaires de l'armée; les mobilisés de 1914–1918 qui vivent encore n'en ont pas perdu le souvenir. Le médecin en chef de l'armée fut l'objet de vives critiques bien avant la grève générale. Mais il n'est pas vrai que cette grève ait intensifié l'épidémie: Au mois de septembre, il y avait eu 41 600 malades annoncés, en octobre 283 000, en novembre 160 000 et en décembre 104 600. La grippe était donc en régression en novembre. Pour toute l'année 1918, il y eut dans notre pays 21 500 morts de l'épidémie, dont 3000 militaires en chiffre rond, mais dont le plus grand nombre était décédé avant la grève.

Un bilan positif

Peut-on dire que cette grève n'a servi à rien? Il convient de reconnaître, sur le plan moral, que dans les rangs de la bourgeoisie tout le monde n'approuva pas l'attitude du Conseil d'Etat de Zurich et du Conseil fédéral. Plusieurs gouvernements cantonaux lancèrent à la population des appels exprimant de la sympathie pour la cause de la classe ouvrière, en ajoutant toutefois que ses revendications devaient être réalisées par les voies légales et non pas sous la pression d'une grève générale. La Nouvelle société helvétique, pourtant peu suspecte de tendances révolutionnaires, ne se gêna pas pour condamner vertement la politique du Conseil fédéral et pour réclamer des hommes nouveaux au gouvernement. Aux Chambres fédérales, il y eut aussi quelques députés bourgeois assez courageux pour critiquer cette politique; mais ils étaient encore rares, et ces déclarations venaient trop tard puisque la grève était déclarée.

Ce grand mouvement populaire activa certainement la généralisation de la journée de 8 heures, déjà obtenue dès 1917 dans bien des industries par l'action syndicale. La nouvelle loi sur les fabriques fut votée par les Chambres en juin 1919 déjà, ce qui prouve que le Parlement peut faire vite quand il le veut. Dans les transports, le Conseil fédéral prit un arrêté basé sur le principe des 8 heures vers le milieu de 1919; la loi applicable aux chemins de fer et au personnel des P. T. T. fut votée en mars 1920. Le référendum ayant été demandé, le peuple adopta cette loi — qui apportait aussi aux cheminots et postiers des vacances allant d'une à quatre semaines — en octobre 1920, à une majorité de 90 000 voix.

Sur le plan politique, on savait que le Conseil fédéral aurait encore voulu faire les élections nationales de 1920 sous le régime majoritaire, bien qu'une initiative socialiste réclamant la représentation proportionnelle eût été acceptée par le peuple. La période législative était alors de trois ans et les dernières élections avaient eu lieu en 1917. Grâce à la grève, la votation populaire sur la nou-

velle loi électorale eut déjà lieu au printemps 1919. Mieux encore, les élections furent avancées d'une année et eurent lieu en automne 1919 au lieu de 1920. Sous le régime majoritaire, les socialistes n'avaient que 19 députés au Conseil national. La R. P. leur en valut 43 en 1919, dont plusieurs représentants des organisations syndicales.

Quant à l'A. V. S., un premier projet fut élaboré en 1919, mais une première crise économique en retarda la réalisation. Soumis au peuple dans de mauvaises conditions — les uns le trouvant insuffisant, les autres trop centraliste — ce premier projet fut d'abord repoussé et nous avons dû attendre trente ans pour voir cette revendication ouvrière se réaliser.

On a souvent dit que certaines défaites peuvent se transformer en victoires. Ce fut le cas ici. Car la grève générale de novembre 1918 a certainement éveillé la conscience syndicale et politique de la classe ouvrière suisse. Elle a ouvert son esprit aux possibilités de l'action syndicale en même temps qu'aux nombreux problèmes économiques et sociaux qui se posaient à elle sans qu'elle s'en rende compte exactement.

Loin de sortir affaiblies de cette lutte désespérée, les organisations syndicales ont au contraire prospéré de plus en plus à partir de cette époque. Des concentrations importantes se réalisèrent ou se consolidèrent (F. O. M. H., F. O. B. B., F. C. T. A.) et chez les cheminots une grande fédération unifiée sortit en 1920 de la fusion des cinq organisations antérieures.

Mais la grève de 1918 a également ouvert les yeux des autorités et de larges milieux de la bourgeoisie sur la condition ouvrière. Les erreurs de la première guerre mondiale n'ont pas été renouvelées pendant la seconde, pour laquelle tout était presque organisé d'avance: ravitaillement, rationnement, lutte contre le renchérissement. La vigilance des organisations syndicales et leur participation aux mesures nécessaires ont certainement contribué à nous éviter — ou à grandement atténuer — les fâcheuses conséquences de toute guerre pour les petites gens.

Syndiqué depuis plus de cinquante ans, ayant milité pendant presque tout ce demi-siècle et suivi l'évolution sociale des travailleurs suisses à travers des périodes de guerre et de crise économique, votre chroniqueur ne craint pas d'affirmer qu'en dépit de certains côtés sombres et décevants, la grève générale de novembre 1918 a été un bienfait pour la classe ouvrière et pour le pays tout entier, auxquels elle a ouvert de nouvelles perspectives sur la route du progrès.